

SNALC

Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur

n°7 - novembre 2014



LA LETTRE D'INFORMATION Enseignement privé sous contrat

www.snalc.fr

SNALC – 4, rue de Trévisse – 75009 PARIS

Sommaire

1. Nos listes sont déposées et validées
2. Pour voter : mode d'emploi
3. Vote électronique : mode d'emploi (avec des images et des couleurs)
5. Les avantages proposés par le SNALC-FGAF
 - le SNALC lance son propre comité d'entreprise
6. Parlons du Conseil de Direction !
 - Élections dans la Fonction publique
7. Bulletin d'adhésion
9. Responsables académiques

Le SNALC-FGAF est un syndicat réactif et participatif. Remplissez notre formulaire, et vous serez contacté(e) par nos responsables dans les plus brefs délais :

Cliquez :



Flashez :



Contactez : prive@snalc.fr

Nos listes sont déposées et validées

1° CCMMEP

MERCI à tous les collègues qui ont bien voulu candidater sur la liste SNALC-FGAF. Heureusement que vous étiez nombreux ; plusieurs DIC présentaient un élément susceptible de faire invalider la candidature, tels que lettre peu lisible, erreur de date, de statut... Nous n'avons pas voulu prendre le risque de rectifier nous-mêmes au dernier moment pour éviter tout « soupçon » et nous avons donc modifié en partie la liste que nous avions initialement prévue.

À vous tous, que vous figuriez ou non sur cette liste : sachez que vous nous avez considérablement aidés et encouragés dans notre action !

2° CCMA

Plusieurs académies pourvoyeuses de candidats au CCMMEP ont pu constituer aussi une liste de candidats pour leur CCMA. Que ces candidats soient également remerciés pour leur engagement !

Petite remarque : la constitution des listes nous a fait (re)découvrir que dans certains établissements, il vaut mieux n'être candidat que pour la ou les organisations « bien vues » par la direction. Les pressions ne sont pas rares. Raison de plus pour aller voter dès le 27 novembre !! **LE VOTE EST ANONYME.** Vous pouvez voter en tous lieux au moyen de n'importe quel ordinateur connecté. Le vote électronique ne présente que cet avantage indiscutable : personne ne saura pour qui vous votez.

Quelle est l'étape suivante ?

- Chaque électeur doit se connecter et
- 1°) créer son compte électeur
 - 2°) recevoir sa notice de vote
 - 3°) voter

Tout cela vous est expliqué clairement dans le « [mode d'emploi](#) » page suivante.

À vous de jouer !

Hervé GARLET

Secrétaire national - Enseignement Privé

POUR VOTER : MODE D'EMPLOI

1- PREMIÈRE ÉTAPE = créer votre compte électeur

Pour créer votre compte électeur, allez sur :
www.education.gouv.fr/electionspro2014

Une page s'affiche, tapez d'abord votre adresse de messagerie professionnelle comme suit :
prenom.nom@ac-academie.fr (sans accent !)

Ensuite créez votre mot de passe, par exemple :
viveleSnalc1

(au moins 8 caractères, dont au moins 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre).

Cette première étape franchie, vous pourrez utiliser ce compte pour consulter vos données personnelles, recevoir la notice de vote (deuxième étape), regarder les professions de foi et les listes de candidats et enfin ... VOTER !

2- DEUXIÈME ÉTAPE = recevoir l'identifiant

Entre le 4 et le 12 novembre, vous recevez votre notice de vote ;
elle contient votre identifiant du type xxxx-xxxx-xxxx-xxxx

Cet identifiant permettra d'accéder à la plateforme de vote depuis le compte électeur.

3- TROISIÈME ÉTAPE = voter

Du 27 novembre au 4 décembre, faites comme vous avez déjà fait au début :

1/ allez sur le compte électeur depuis www.education.gouv.fr/electionspro2014

Accès : adresse professionnelle + votre mot de passe.

2/ Connectez-vous sur la plateforme de vote en cliquant sur « VOTER »

Accès : identifiant XXXX-XXXX-XXXX-XXXX + votre mot de passe

SUR L'ÉCRAN DE VOTE

Vous votez DEUX fois : pour le CCMMEP et pour la CCMA.

Voter consiste à cliquer sur le cartouche de votre syndicat et à valider.

Si vous êtes professeur du public mis à disposition du privé, attention, vous voterez aussi pour la CAPN et la CAPA de votre corps (agrégés, certifiés, etc.), donc :

QUATRE fois - n'oubliez pas !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES du 27 novembre au 4 décembre 2014

Vote électronique : mode d'emploi

ET MAINTENANT
AVEC DES IMAGES
ET DES COULEURS !

Document réalisé par Marie-Hélène Piquemal

1 - Je crée mon COMPTE ELECTEUR

sur www.education.gouv.fr/electionspro2014

Je saisis mon **ADRESSE** de messagerie professionnelle du type prenom.nom@ac-academie.fr

Je crée le **MOT DE PASSE** de mon choix : 8 caractères au moins dont 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre

Je confirme la création de mon compte en cliquant sur le lien de validation envoyé à mon adresse professionnelle ou redirigé vers ma boîte personnelle si j'ai activé un transfert.

Vote par internet : mon espace électeur

- Créer mon compte et définir mon mot de passe électeur
- Consulter les scrutins

Je me connecte à mon espace électeur

Dans mon espace électeur, je peux :

1 | Mon profil

consulter mes **DONNÉES PERSONNELLES** et les mettre à jour
consulter le **MODE DE RÉCEPTION** de mon identifiant

3 | Mon identifiant électeur

Entre le 27/11 et le 4/12 à 16h50, demander le renvoi de **MON IDENTIFIANT** par courriel si non reçu ou perdu

Entre le 12/11 et le 26/11 9h, demander l'envoi par mail ou SMS d'un **NOUVEL IDENTIFIANT** en cas de vol

2 | Mes scrutins

consulter les **SCRUTINS** auxquels je suis appelé à voter, les **PROFESSIONS DE FOI** et les listes de **CANDIDATS** pour chacun de mes scrutins

4 | Accéder à la plateforme de vote

VOTER

Entre le 27/11 et le 4/12 à 17h (heure de Paris)

2 - Entre le 4 et le 12 novembre, je reçois ma NOTICE DE VOTE

notice envoyée à l'adresse postale personnelle

Elle contient mon **IDENTIFIANT** du type XXXX-XXXX-XXXX-XXXX

Pas de notice reçue = **anomalie** dans le traitement de ma situation administrative. Je contacte le **SNALC**



3 - Entre le 27 novembre et le 4 décembre à 17h : JE VOTE

Connexion à mon ESPACE ÉLECTEUR

www.education.gouv.fr/
electionspro2014

ADRESSE PRO
+ MOT DE PASSE

4 | Accéder à la plateforme de vote

VOTER

Entre le 27/11 et le 4/12 à 17h (heure de Paris)

Connexion à la
PLATEFORME DE VOTE
depuis l'espace électeur

IDENTIFIANT
+ MOT DE PASSE

L'ensemble de mes scrutins apparaît. Je sélectionne un scrutin :

Scrutin :	Comité consultatif ministériel des maîtres de l'Enseignement privé	Voter
Scrutin :	Commission consultative mixte académique	Voter
Scrutin :	Commission administrative paritaire nationale (détachés du public)	Voter
Scrutin :	Commission administrative paritaire académique (détachés du public)	A voté

Quand mon vote est pris en compte, le bouton bleu « Voter » devient gris « a voté » et inactif

Pour voter efficacement, un principe simple : je vois SNALC, je clique sur SNALC

<input type="radio"/> 1. SUID-ACOR		<input type="radio"/> 2. SGA-FENSR		<input type="radio"/> 3. SEN-SENS	
<input type="radio"/> 4. SNI-SFO		<input type="radio"/> 5. FAN-EIF		<input type="radio"/> 6. SPAC-UDEN	
<input type="radio"/> 7. SNPP-EAL		<input checked="" type="radio"/> 8. SNALC-FGAF		<input type="radio"/> Vote blanc	

<input type="radio"/> 4. SUID-ACOR		<input type="radio"/> 5. SPAC-UDEN		<input type="radio"/> 6. SEN-SENS	
<input checked="" type="radio"/> 7. SNALC, SNE (CSEN-FGAF)		<input type="radio"/> 8. SGA-FENSR		<input type="radio"/> Vote blanc	

Vous avez choisi : SNALC-FGAF

Je confirme mon choix de vote :

Portail électoral

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE - MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES du 27 novembre au 4 décembre

Confirmation du vote

Vérifiez que le nom de la liste qui apparaît ci-dessous correspond à votre choix. Cliquer sur « Validez votre choix » revient à p dans l'urne et à signer la liste d'émargement.

Nom de l'élection : Comité consultatif ministériel des maîtres de l'Enseignement privé

Nom de la liste : SNALC-FGAF

Modifiez votre choix Validez votre choix

Après m'être assuré qu'apparaît « SNALC » dans le nom de la liste, je VALIDE MON VOTE

Une question?
Une difficulté ?
Un numéro SNALC :
06 16 33 48 82

Les avantages proposés par le SNALC-FGAF

On se syndique par idéal – du moins au SNALC-FGAF – mais aussi par intérêt.

Qu'apporte notre syndicat à ses adhérents ?

- 1° **D'une façon générale** : une mise au clair de nos idées et idéaux, des revendications que nous exprimons et des actions que nous engageons – notamment au ministère et dans les rectorats (voir sur le site snalc.fr tous les articles à ce sujet et notamment pour le privé, les lettres électroniques de 1 à 7) ;
- 2° **Plus personnellement** : accompagnement des démarches personnelles auprès des autorités, suivi de carrière, promotions, informations personnelles, réponses aux questions, interventions diverses ;
- 3° **Plus matériellement** : couverture juridique (par la GMF), « risques du métier » pour tous les adhérents sans aucun supplément à payer, tarifs préférentiels consentis par divers organismes dans des domaines vraiment très divers et même inattendus : recherche prioritaire d'un logement étudiant pour enfants ou petits-enfants des adhérents etc.

« AVANTAGES SNALC »

Le SNALC lance son propre comité d'entreprise

Le SNALC-FGAF, soucieux de la défense des intérêts des personnels de l'Éducation nationale, lance son propre « Comité d'entreprise ».

VALORISER

Depuis 4 ans maintenant, et pour 3 ans supplémentaires au moins, les fonctionnaires voient leur salaire gelé (point d'indice). En parallèle, les prélèvements comme la Retenue Pension Civile ne cessent d'augmenter. Il en résulte une baisse constante et programmée de nos salaires, de notre pouvoir d'achat.

L'Éducation nationale n'a jamais mis en place de Comité d'entreprise ou de COS pourtant obligatoires (sauf pour les fonctionnaires travaillant à la Centrale).

INVENTER

Grâce à son nombre conséquent d'adhérents, le SNALC a donc décidé de négocier auprès de grands groupes, pour obtenir des tarifs attractifs réservés aux collectivités (ou entreprises).

Il s'est donc doté d'un service nouveau, inédit, au bénéfice de ses adhérents : **AVANTAGES SNALC**.

PROTÉGER

Parmi ces avantages figurent des partenariats privilégiés liés à nos professions (mutuelle, protection juridique, assurance professionnelle).

D'autres offres sont ou seront disponibles (nous continuons nos négociations) sur notre site national :

http://www.avantages-snalc.fr/Site_snalc/Avantages-Snalc.html

Envoyez vos suggestions de partenariats à : viescolaire@snalc.fr

Télécharger ce communiqué sur le site du SNALC-FGAF

Contact : Jean-Charles ZURFLUH, académie de Nice, membre du Bureau national, viescolaire@snalc.fr

Parlons du Conseil de Direction !

Il existe de nombreuses instances dans nos établissements scolaires. Elles participent au bon fonctionnement des écoles, des collèges et des lycées.

On peut citer le Conseil pédagogique, le Comité d'Entreprise, le Conseil d'établissement... et le Conseil de Direction.

Ce dernier, il faut le dire, suscite parfois de la méfiance chez les collègues. Cela peut se comprendre, c'est naturel : c'est le lieu et l'instance où le Directeur et ses adjoints se réunissent. Il n'est pas rare d'entendre des collègues dire qu'ils ne connaissent pas vraiment son rôle.

Rappel :

Il est chargé de la dynamisation des projets pédagogiques et de leur évaluation, de l'articulation entre les orientations du projet d'établissement, des finalités du projet éducatif, des projets pédagogiques...

La composition du Conseil de Direction varie selon les établissements. Il nous semble, si l'on se réfère à ce que l'on entend parfois en salle des professeurs, que la transparence se devrait d'être de mise dans cette instance. En effet, il est possible de faire quelques propositions pour rendre cette instance moins opaque :

- Il serait judicieux qu'un maître, un documentaliste ou un CPE y siège à qualité. C'est le cas dans certains établissements (avec un renouvellement chaque année).
- Il semble aussi nécessaire que n'importe quel collègue puisse poser une question à cette instance (par écrit, remise à un délégué du personnel).
- Une synthèse de chaque réunion, et c'est la moindre des choses, devrait être communiquée rapidement aux enseignants et au personnel OGEC.

Sans ces éléments, c'est la défiance qui s'installe. Certains collègues laissent alors échapper que le Conseil de Direction se transforme en "Conseil d'éducation" ou en "Politburo".

Un établissement a ses règles et ses instances. On peut certes comprendre que telle ou telle instance soit réservée au Directeur et à ses adjoints, mais à cela on répondra toutefois qu'un établissement scolaire est une communauté humaine et qu'il ne faut pas tendre vers un contractualisme absolutiste que ne réprouverait pas un philosophe du 17^e siècle, tel Thomas Hobbes.

L'adoption généralisée de nos propositions présenterait l'avantage de ne pas mettre en porte-à-faux les adjoints qui y siègent (et qui sont aussi nos collègues) avec le reste de l'équipe.

Francis BOEUF - académie de Besançon
Candidat CCMMEP

Élections dans la Fonction publique

Pour les élections professionnelles de **décembre 2014**, votez et faites voter vos proches pour les listes présentées par la FGAF dans la fonction publique hospitalière (**UFAS**) et territoriale (**SAFPT**) mais aussi aux CTM des Ministères de l'Agriculture et de l'Écologie (**Alliance du Trèfle**), des Finances (**FGAF Finances**), de l'Intérieur (**CAP Police nationale**), de la Culture (**FAC**), de la Justice (**SPS**), de l'Enseignement Supérieur (**SNALC+SplenSup**), des services du Premier Ministre (**SAPPM**) et bien sûr du Ministère de l'Éducation nationale (**SNALC+SNE**) sans oublier pour l'enseignement privé sous contrat, le CCMMEP (**SNALC**), l'AEFE (**SNALC+SNE**) et l'InVS (**SNAPI**).

FACILE 😊 ! Adhérez en ligne sur le site du SNALC (www.snalc.fr) par **CARTE BANCAIRE (paiement sécurisé et immédiat) :** plus de chèque à remplir, ni de courrier à envoyer, juste quelques clics et c'est fait 😊 !

ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUES PÉNALES COMPRISES :

agressions, diffamation, harcèlement, outrage, attaques nominatives sur le net...

La cotisation comprend l'abonnement à la Quinzaine Universitaire, la défense pénale et les conseils juridiques gratuits de la GMF (Garantie Mutuelle des Fonctionnaires) dans le cadre de vos activités professionnelles et syndicales.

Soit une **économie d'environ 30 euros incluse**, contrairement à ce qui se fait ailleurs, dans votre cotisation



ACADÉMIE DE

Adhésion Renouvellement

Madame Mademoiselle Monsieur

NOM USUEL

Née PRÉNOM

Date de naissance

Adresse

CP Ville

Tél. fixe

Mobile

Courriel

Je souhaite recevoir la Quinzaine Universitaire uniquement sous forme électronique.

CORPS DISCIPLINE

Cl norm Hcl Éch. Depuis le

Stagiaire TZR Enseignement privé s/c

CPGE PRAG PRCE STS Sections internationales

Chef de travaux Formateur IUFM CNED GRETA

Établissement d'exercice 2014/2015 code

Nom

Adresse

CP Ville

Cocher ici si vous acceptez de devenir (ou de continuer à être) **délégué SNALC** de votre établissement.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 06.01.78, j'accepte en remplissant cette fiche de fournir au SNALC les informations nécessaires à l'examen de ma carrière, lui demande de me communiquer en retour les informations sur ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des CAPA, CAPN, FPM et autres groupes de travail et l'autorise à les faire figurer dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi et sauf demande contraire de ma part.
La cotisation au SNALC est annuelle : elle est due dans son intégralité (Statuts article 3 - Règlement intérieur art. 2.II).

Je joins un règlement d'un montant total de € ➔ :

par prélèvement mensualisé reconductible (voir verso)

par chèque(s) à l'ordre du SNALC (max. 3 chèques)

Date et Signature (indispensables) :

Éch.	À régler	Coût réel après impôts*	Pourquoi payer plus ?**	Éch.	À régler	Coût réel après impôts*	Pourquoi payer plus ?**
AGRÉGÉS Classe Normale				CERTIFIÉS, P-EPS, PLP Classe Normale			
4	190 €	64	197 €	4	160 €	54	172 €
5	200 €	68	212 €	5	170 €	58	177 €
6	210 €	71	225 €	6	180 €	61	185 €
7	220 €	75	238 €	7	190 €	64	196 €
8	230 €	78	252 €	8	200 €	68	209 €
9	235 €	80	268 €	9	210 €	71	225 €
10	245 €	83	287 €	10	220 €	75	243 €
11	250 €	85	297 €	11	230 €	78	257 €
AGRÉGÉS Hors Classe et CHAIRES SUP				CERTIFIÉS, P-EPS, PLP Hors Classe			
1 à 6	265 €	90	340 €	1 à 7	245 €	83	280 €

ÉTUDIANTS M1/M2	30 €
STAGIAIRES (90 euros de moyenne ailleurs, sans assurance !)	70 €
DISPONIBILITÉ, CONGÉ PARENTAL, Contractuels, Vacataires, M. A., Assistants Éducation, Adjointes administratifs (Adjaenes), Personnels administratifs retraités	60 €
PROFESSEURS DES ÉCOLES, PERSONNELS ADMINISTRATIFS (sauf Adjaenes), SOCIAUX et de SANTÉ	90 €
CLD, ATER, Professeurs RETRAITÉS	125 €
PEGC / CE EPS / Adjointes d'Enseignement	180 €

ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUES PÉNALES DE LA GMF COMPRISES

CPE, Chefs d'établissement, Inspecteurs, Universitaires... nous contacter (info@snalc.fr)

* Coût réel après impôts : **66 % du montant de votre cotisation seront déduits de vos impôts (ou crédités si non imposable).**

** Moyenne des 2 autres principaux syndicats nationaux du 2nd degré, **sans protection juridique** (soit environ une économie supplémentaire de 30 € incluse dans votre cotisation SNALC !).

Cotisation de base (cases bleutées) :

MI-TEMPS joindre obligatoirement l'arrêté : - 40 %

Autre temps partiel. CPA, congé formation : - 20 %

Sous Total S/T (arrondir à l'euro) : S/T = €

COUPLE avec : - 25 % de S/T (- 25 % pour chaque membre du couple)

Adht OUTRE-MER/ETR (avion/sal. maj) : + 35 €

BI-ADMISSIBLE, Agrégé Hcl 2^e/3^e chevrons : + 7 €

Adhérent bienfaiteur (je soutiens le SNALC)

MONTANT À RÉGLER (arrondir à l'euro) : €

Responsables académiques

ACADÉMIE	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	DÉLÉGUÉ auprès du RECTORAT
AIX MARSEILLE	M. Thierry Tirabi (Vice-Pdt) M. Gilbert Aguilar snalc.am@laposte.net - Tél 09.51.52.98.08 http://www.snalc.org	M. Marc Silanus snalc.am@laposte.net	SNALC - M. Didier Anastay - Les Fauvettes 181, rue Dr Cauvin - 13012 Marseille didier.anastay@online.fr	M. Thierry Tirabi M. Gilbert Aguilar snalc.am@laposte.net
AMIENS	M. Martial Cloux - martial.cloux@wanadoo.fr 26, rue J.-J. Rousseau - 02200 Soissons T-Fax 03.23.59.53.64	M. Patrice Leloir 12, rue de l'abbaye - 80800 Marcelcave Patrice.leloir@wanadoo.fr	SNALC - M. Fleury 2, rue Vivaldi - 60300 Senlis p.fleury@snalc.fr - Tél 03.44.53.65.06	M. Philippe Trépagne - Tél 09.73.82.67.93 14, rue Edmond Cavillon - 80270 Airaines philippe.trepagne@dbmail.com
BESANÇON	Mme M. Houel - 5, rue derrière Laval 25660 Gennes - Tél-Fax 03.81.55.75.95 snalcfc@free.fr	Mme Sylvie Prévot snalc.besancon@gmail.com Tél 06.33.26.99.13	M. Gilles Chambaret 40, rue des Ecoles - 39000 Lons-le-Saunier Tél 03.84.24.73.87	Mme Michèle Houel (voir col. Présidente) Vice-Pdt Mme A.-M. Marion - 06.09.64.37.93 anne-marie.marion@wanadoo.fr
BORDEAUX	Mme Marie-Thérèse Alonso 43, av. Galliéni - 33500 Libourne Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com	M. Thierry Claus Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com	M. Jean Bertrand Guillaumet - SNALC 109, rue Millière - 33000 Bordeaux	Mme Marie-Thérèse Alonso (voir col. Présidente)
CAEN	M. Henri Laville - snalc.bn@wanadoo.fr 4, av. Jeanne d'Arc - 14000 Caen Tél 06.33.92.09.61 - Fax 02.31.52.13.66	Mme Anne Parléani 25, rue Châteaubriand - 14000 Caen Tél 02.31.73.72.02 - snalc.sdl14@wanadoo.fr	SNALC - M. Richard Piquet rpiquet@aol.com 1, rue de Perseigne - 72610 Champfleury	M. Henri Laville (voir col. Président)
CLERMONT FERRAND	M. Jean-René Lanaret 15 ter, av. Massenet - 63400 Chamalières Tél 06.69.04.05.11 - lanaret.jr@orange.fr	Mme Isabelle Defix - Tél 06.88.18.28.44 6, imp. du 4 septembre - 63800 - Courmon d'Auvergne isalionel@orange.fr	Mme Nicole Duthon - Tél 06.75.94.22.16 9 bis, rte de Beauté - 63160 Billom jm-n.duthon@wanadoo.fr	Mme Duthon (voir col. Trésorier) Mme Vautrin - Tél 04.73.30.84.84
CORSE	M. Lucien Barbolosi Tél 06.80.32.26.55	Mme Sylvie Chiariglione Fossi Village - 20137 Porto-Vecchio Tél 04.95.70.49.07 - 06.22.85.43.54	SNALC - M. André Agostini Les terrasses du Fango - Bat A - 20200 Bastia Tél 04.95.46.17.38 - 06.10.87.09.07	M. Pierre D. Ramacciotti - Tél 06.11.27.16.35 Mme R-Marie Biancardini - Tél 06.18.53.80.83
CRÉTEIL	M. Loïc Vatin - Tél 09.53.77.86.60 snalc.creteil@gmail.com - http://snalc.creteil.free.fr 93, av. Mendès France - 94880 Noisieu	Mme Marie-Hélène Burnouf 33, rue de Seine 75006 Paris	SNALC - Mme Damienne Vatin 93, av. Mendès France - 94880 Noisieu damienne.vatin@free.fr	M. Emmanuel Protin Tél 06.17.82.23.05 - e.protin@snalc.fr
DIJON	Mme Françoise Morard 7 bis, rue de la Mare - 21380 Messigny Tél 06.62.72.66.37 - snalc-dijon@wanadoo.fr	Mme Line Godefroy 16, rue du Général H. Delaborde - 21000 Dijon snalc71@yahoo.fr	M. Bernard Thiébaud 27, rue de Talant - 21000 Dijon Tél 06.76.74.17.97 - bernardthiebaud@wanadoo.fr	M. Florian Martin - Tél 06.34.11.25.21 vivantmartin@hotmail.fr - M. Maxime Reppert Tél 06.60.96.07.25 - maxime.reppert@gmail.com
GRENOBLE	M. Alexandre Froelicher - Tél 06.70.77.19.93 42, rue Pierre Semard - 38000 Grenoble alexandre.froelicher@gmail.com - www.snalc.fr/grenoble	M. Bernard Lévy Tél 06.45.16.55.25 - flo.ber@aliceadsl.fr	Mme Anne Mugnier a.mugnier.snalc@gmail.com Tél 06.13.63.89.46	M. Alexandre Froelicher (voir col. Président)
LILLE	M. Benoît Theunis - snalc.lille@orange.fr 6, rue de la Métairie - 59270 Méteren Tél-Fax 03.28.42.37.79	M. G. Petitberghien - Rés. Franklin - appt 315 5, rue Sainte-Barbe - 59000 Lille gregory.petitberghien@laposte.net	Mme Rots - 10, allée des Santolines 59380 Crochte Tél 03.28.62.37.78 - joelle.rots@orange.fr	M. Grégory Petitberghien (voir col. Secrétaire) Tél-Fax 03.20.07.69.08
LIMOGES	M. Frédéric Bajor - f.bajor@gmail.com Le Mazaudon - 87240 Ambazac Tél 06.15.10.76.40	M. Olivier Jaulhac 50, av. du 6 ^e Leclerc - 19200 Ussel Tél 06.61.95.43.10 - snalc.limousin@gmail.com	SNALC - M. Saillol 6, rue Monnet - 23000 Guéret	M. Oger (Vice-Pdt) - Tél 06.84.40.04.58 32, rue Krüger - Rés Athéna, app' 64 - 87100 Limoges ogrfrederic@orange.fr
LYON	M. Christophe Paterna - snalc-lyon@orange.fr 61, all. de la Font Bénite - 42155 Saint-Léger-sur-Roanne Tél 06.32.06.58.03	Mme Anne-Marie Le Gallo-Piteau 06.08.43.31.12 annemarie.lgp@wanadoo.fr	Mme Sylviane Arweiler 36, Avenue du château - 69003 Lyon 04.72.33.21.16 - arweiler.snalc@wanadoo.fr	Mme Sylviane Arweiler (voir col. Trésorière)
MONTPELLIER	M. Karim El Ouadi - 06.43.68.52.29 SNALC - Les Meravelles II, 16 imp. Antoni Tapies 66270 Le Soler - president.snalcmontpellier@gmail.com	M. Vincent Clavel rue du Puits Descartes - 30190 Brignon v.clavel@yahoo.fr - 06.65.55.75.76	Mme Christine Begue 30, rue du Grenache - 66200 Latour Bas Elne	Mme Chantal Outrebon - Tél 06.84.28.78.02 coutrebon@voila.fr
NANCY METZ	Mme Elisabeth Exshaw - Tél 03.83.90.10.90 6, rue du Grand Verger - 54000 Nancy snalc.lorraine@orange.fr	Mme Anne Weiersmuller T-Fax 03.83.36.42.02 - snalc.lorraine@orange.fr 3, av. du XX ^{ème} Corps - 54000 Nancy	SNALC 3, av. du XX ^{ème} Corps - 54000 Nancy	Mme Anne Weiersmuller Tél. 06.76.40.93.19
NANTES	M. Hervé Réby - Tél 02.40.29.89.00 38 rue des Ecochairs - 44000 Nantes snalc.acad.nantes@wanadoo.fr	Mme Marie-Christine Ferrere 11, rue des Aubépines - 44980 S ^m Luce sur Loire snalc.nantes@orange.fr	M. Laurent Marconcini SNALC - 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	M. Hervé Réby (voir col. Président)
NICE	Mme Dany Courte - Les Princes d'Orange - Bat B 25, av. Lamartine - 06600 Antibes snalc.nice@hotmail.fr	Mme Françoise Tomaszky Les Eglantiers n°20, rue Amiral Emeriau - 83000 Toulon Tél 04.94.91.81.84 - snalc.83@free.fr	SNALC - 396, av. de l'Orée du Parc 83600 Fréjus py.ambrosino@orange.fr	Mme Dany Courte (voir col. Présidente) Tél 06.83.51.36.08 - Fax 04.93.74.67.24
ORLÉANS TOURS	M. François Tessier - Tél 06.47.37.43.12 21 bis, rue George Sand - 18100 Vierzon presi-orleans@snalc.fr	M. Laurent Chéron - Tél-Fax 02.38.54.91.26 28, rue Saint-Marc - 45000 Orléans snalc.orleansstours@wanadoo.fr	SNALC - 6, rue J.-B. Clément 45400 Fleury les Aubrais Tél 02.38.73.88.21	M. Laurent Chéron (voir col. Secrétaire)
PARIS	Mme Fabienne Leloup fleloup@snalc@yahoo.fr Tél - 01.40.22.09.92 - 06.59.96.92.41	M. Gildas Le Roux snalcparissecretariat@gmail.com Tél - 07.70.43.98.05	M. Laurent Marconcini SNALC - 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	Mme Fabienne Leloup (voir col. Présidente)
POITIERS	M. Toufic Kayal - toufickayal@wanadoo.fr 15, rue de la Grenouillère - 86340 Nieuil l'Espoir Tél 05.49.56.75.65 - 06.75.47.26.35	M. Alain Roche 8, av. Louis Dognon - 79110 Chef-Boutonne Tél 05.49.29.76.91	Mlle Elodie Le Droucpeet 6, rue Youri Gagarine - 79000 Niort elodie.le-droucpeet@orange.fr	M. Toufic Kayal (voir col. Président)
REIMS	M. Albert-Jean Mougin snalc-reims@laposte.net SNALC-Reims - 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	Mme Marie-Françoise Barillot 20, rue Dominique - 10000 Troyes m.barillot@yahoo.fr - Tél 03.25.73.06.00	M. Thierry Koessler 12, place Hélène Boucher - 51100 Reims thierry.koessler@free.fr	(voir col. Secrétaire et Trésorier)
RENNES	M. Sébastien Robreau - snalc.22@gmail.com 21, rue de Provence - 22440 Ploufragan Tél-Fax 02.96.78.15.43	M. Gaëtan Maléjacq - snalc.29@orange.fr 16, rte de la Haute Corniche - 29280 Plouzane Tél 09.64.09.65.16	Mme Brigitte Ayala - snalc.35@orange.fr Les Riáis - 35470 Bain-de-Bretagne Tél 09.63.26.82.94	Mme Brigitte Ayala (voir col. Trésorier)
LA RÉUNION	M. Pradel - snalc@snalc-reunion.com 375, rue M ^e Leclerc - 97400 St-Denis Tél 02.62.21.70.09 Fax 02.62.21.73.55	M. Ph. Peyrat - phil.peyrat@orange.fr 375, rue M ^e Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.87.40.02	M. Patrick Hamel - SNALC 375, rue M ^e Leclerc - 97400 St-Denis	M. Jérôme Motet 375, rue M ^e Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.77.61.00
ROUEN	M. Thiell - snalcroen@yahoo.fr 4, rue du Manoir - 76980 Veules-les-Roses Tél 02.35.97.55.06 Fax 02.35.97.69.08	M. Nicolas Rat - nicolas.rat@gmail.com 4, square Jean Monnet - 76240 Bonsecours Tél 09.51.80.55.41	SNALC - Mme de Bigault de Granrut 8, rue Jean Jaurès - 76170 Lillebonne Tél 02.35.31.89.01	M. Nicolas Rat (voir col. Secrétaire)
STRASBOURG	Mme M. Houel - snalcfc@free.fr Tél-Fax 03.81.55.75.95 - 06.72.07.20.36 SNALC-Strasbourg - 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	M. Guy Hervé Westermann 2, rue de l'Été 68720 - Spechbach-le-Bas Tél 03.89.25.53.24 - snalc-strasbourg@snalc.fr	M. Laurent Marconcini SNALC - 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	M. Guy Hervé Westermann - Tél 03.89.25.53.24
TOULOUSE	M. J-F Berthelot - snalc.toulouse@gmail.com 30, pl. Mage - 31000 Toulouse - Tél 05.61.55.58.95	M. Jean-Christophe Deydier jcdeydier@yahoo.fr Tél 06.15.73.50.76	Mme Marie-Hélène Piquemal 5, rue Bardou - appt. A61 - 31200 Toulouse mh.piquemal@snalc.fr	Mme Sylvie Comte-Sastre - Tél 06.74.05.29.80 M. Florian Marty - Tél. 06.03.38.36.79
VERSAILLES	M. Frédéric Seitz - 06.95.16.17.92 4, rue de Trévisse - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	Mme Anna Delmon - 06.95.33.13.45 4, rue de Trévisse - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	M. Matthieu Poiré snalc.versailles@gmail.com	M. Frédéric Seitz (voir col. Président)
DÉTACHES ÉTRANGER OUTRE-MER	M. Frantz Johann vor der Brügge 01.47.70.00.55 - 06.88.39.95.48 etrangeroutremer@snalc.fr	Mme Anna Delmon Tél - 01.47.70.00.55 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	SNALC Secteur Étranger Outre-Mer 4, rue de Trévisse - 75009 Paris	M. Frantz Johann vor der Brügge (voir col. Président)